

CHRONIQUE D'ÉGYPTE

LXXII (1997)

Fasc. 144

EXTRAIT



FONDATION ÉGYPTOLOGIQUE REINE ÉLISABETH
EGYPTOLOGISCHE STICHTING KONINGIN ELISABETH

BRUXELLES

BRUSSEL

Un relief thébain d'Amenhotep I^{er} au Musée du Cinquantenaire

La collection égyptienne du Musée du Cinquantenaire possède un fragment de relief en calcaire (Inv. E. 6470, haut. 19 cm, larg. 47,3 cm, ép. maximale 4,7 cm) représentant une scène d'offrande (fig. 1). On y voit, à droite, le visage et le haut du corps d'une divinité masculine munie d'un bandeau et tenant vraisemblablement un flagellum à l'instar du dieu Min. À gauche, on aperçoit une portion du godet, destiné à l'offrande de l'encens, tenu par une main droite qui ne peut être que celle du souverain. Les dimensions du fragment et la taille du visage sculpté montrent que nous avons affaire en réalité à un simple éclat de pierre issu d'un bloc appartenant à une grande scène murale en bas-relief.

La pièce, qui avait fait partie de la collection Kahn (Paris), fut acquise en 1932 à New York dans le commerce des antiquités. Comme pour toute pièce isolée conservée dans les musées, la date, la provenance et l'identification du relief sont autant de questions qui se posent à l'égyptologue. Après avoir passé en revue la littérature qui la concerne, nous nous proposons d'aborder chacun de ces problèmes.

L'année même de l'acquisition du document, Marcelle Werbrouck écrit: «Non moins précieux est le relief du Moyen Empire. ... Il représente le dieu Amon, arraché selon toute vraisemblance à un temple de Karnak. Il date de la période toute classique de Sésostri I^{er}» (1). La fiche d'inventaire manuscrite de la Section égyptienne nous révèle le fondement des datation et provenance avancées par Werbrouck. Il y est indiqué «style des fragments de Sésostri I^{er} à Karnak», avec un renvoi à un article de Legrain (2). Cet égyptologue français, lors de la découverte des blocs de la porte d'Amenhotep I^{er} (XVIII^e dynastie) à Karnak dans la Cour de la

Dans la présente recherche collective, Bernard Van Rinsveld est responsable des aspects archéologiques; Thierry De Putter et Christina Karlshausen sont les auteurs de l'examen géologique et de son interprétation.

(1) M. WERBROUCK, «Dons, achats et dépôts», *BMRAH*, III^e série, 4^e année, n° 5 (sept. 1932), p. 124; annonce reprise dans la note anonyme, «Musée», *CdE*, VIII, n° 15 (janv. 1933), pp. 21-22.

(2) G. LEGRAIN, «Second rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1901 au 15 mai 1902», *ASAE*, 4 (1903), p. 19 et pl. V, 2.

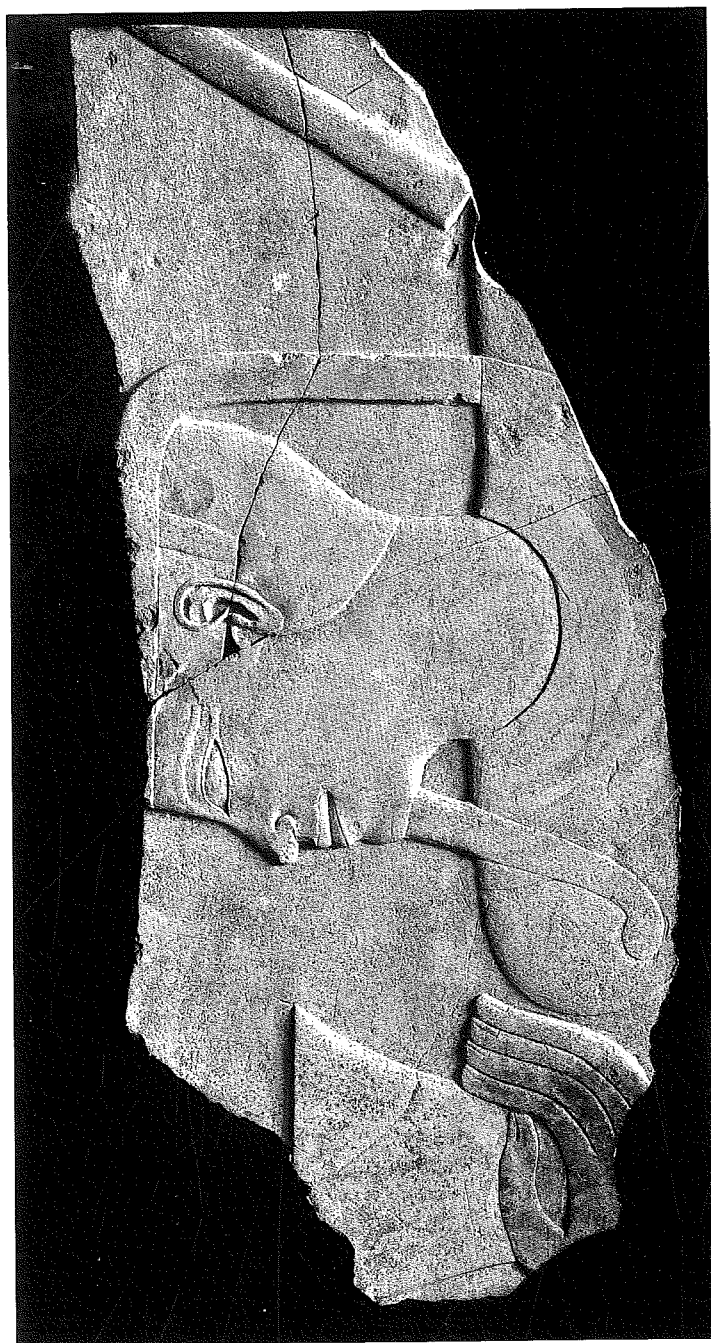


FIG. 1. Relief MRAH, Inv. E. 6470, cliché A. C. L.

Cachette, avait signalé en cet endroit la présence d'autres fragments architecturaux plus anciens encore. Legrain évoquait en particulier un Amon-Min à la tête ceinte d'un bandeau et pourvu de hautes plumes où «l'artiste détaille avec amour les perles des gorgerins et des bracelets, la tresse de la barbe d'Amon et le champ des hiéroglyphes», une représentation qui, selon lui, remonterait à l'époque de Sésostris I^{er} (XII^e dynastie). Le document récemment acquis fut donc placé au musée parmi les objets égyptiens datant du Moyen Empire. Dans son catalogue publié en 1935, Jean Capart considéra le relief comme remarquable par son «dessin absolument classique» (3). Il ne retint qu'assez peu l'attention par la suite. Une photographie fut publiée par Marcelle Werbrouck (4), puis par Pierre Gilbert et Constant De Wit (5), qui consacrèrent un petit développement esthétique à la pièce. Sans aborder la question de la provenance, ils soulignèrent la parenté des représentations des dieux et des souverains, en remarquant que «de Sénouert I^{er} le dieu tient le nez large, les joues empâtées et le menton alourdi, le grand sourire communicatif». Ils intitulèrent leur notice «Relief du dieu Min» tout en signalant que cette divinité «s'identifiait alors (sc. au Moyen Empire) au dieu Amon». Lorsqu'il publia à nouveau un cliché de la pièce quelques années après, Gilbert l'identifia comme «Amon ou Min» (6). Quant à l'un des auteurs du présent article (7), influencé — comme nous le verrons bientôt — par l'hésitation de Gilbert sur l'identification de la divinité, il reprit la datation du Moyen Empire communément admise et il opta pour le dieu Min tout en remettant en question la provenance thébaine du relief.

La relance de l'étude d'une pièce conservée dans un musée est souvent le fruit d'une gêne éprouvée face au document lorsqu'on le confronte à la littérature à laquelle il a donné lieu ou à l'étiquette qui est le reflet direct de celle-ci. Nous nous proposons de faire parcourir au lecteur le chemin qui a été le nôtre, en passant par le détour de la géologie. Nous allons d'abord envisager le style de la représentation pour voir si la datation du

(3) J. CAPART, *Musées royaux d'Art et d'Histoire. Description sommaire des collections*, tome 1, *Section de l'Antiquité*, Bruxelles, 1935, p. 47.

(4) M. WERBROUCK, *Musées royaux d'Art et d'Histoire. Bruxelles. Département égyptien. Album*, Bruxelles, [1933], p. 31.

(5) P. GILBERT et C. DE WIT, dans *Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. Antiquité. Extrême-Orient. Ethnographie*, Bruxelles, 1958, n° 6.

(6) P. GILBERT, *Vingt œuvres de l'Égypte ancienne*. Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1963, pl. III.

(7) F. LEFEBVRE et B. VAN RINSVELD, *L'Égypte. des pharaons aux Coptes*, Bruxelles, 1990, p. 65, fig. 28.

Moyen Empire ne peut pas être remise en question. Ensuite, nous procèderons à l'analyse géochimique du calcaire du fragment; elle permet, dans les cas favorables, de trancher entre une œuvre du Moyen et du Nouvel Empire. Enfin, nous tâcherons de proposer une provenance plus précise pour notre document.

Le visage de la divinité rappelle indéniablement le classicisme du Moyen Empire. Néanmoins, sa délicatesse le rapproche très fort des représentations d'Amenhotep I^{er} juvénile et aimable qui dateraient du début du règne de ce pharaon de la XVIII^e dynastie⁽⁸⁾ et qui proviennent de Karnak⁽⁹⁾. La forme du nez et des lèvres ainsi que le modelé délicat du bas de la joue évoquent une représentation thébaine d'Amon datant de la même époque⁽¹⁰⁾. Le contour sinueux des doigts et le détail des ongles de la main du souverain présentant le godet à encens font songer au Nouvel Empire, et en particulier à un document de même origine⁽¹¹⁾. D'autre part, sur le parallèle du Moyen Empire invoqué par la fiche d'inventaire manuscrite, les croisillons de la barbe postiche et les perles du collier du dieu sont détaillés⁽¹²⁾, ce qui n'est le cas ni sur le fragment de Bruxelles qui nous occupe, ni sur la représentation d'Amon de l'époque d'Amenhotep I^{er} déjà citée. Ces remarques sur le style et l'iconographie nous conduisent à mettre en question la datation du relief de Bruxelles proposée précédemment et à songer plutôt à un témoignage du règne d'Amenhotep I^{er}, mais inspiré du style du Moyen Empire. Vernus et Yoyotte ont attribué à ce pharaon «une politique d'inventaire et de recopiage des œuvres anciennes»⁽¹³⁾. À ce propos, Catherine Graindorge et Philippe Martinez ont noté: «Soucieux de continuité et peut-être de légitimité, Aménophis I^{er} s'inscrit alors dans l'héritage artistique du Moyen

(8) Cf. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil*, tome 2, *De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, Paris, 1995, p. 244.

(9) Voir K. MYSLIWIEC, *Le portrait royal dans le bas-relief du Nouvel Empire*, Varsovie, 1976, fig. 9 (Musée en Plein Air), fig. 11 (Boston n° 64. 1470), fig. 14 (Édimbourg n° 1968. 626; voir le cliché de qualité fourni par C. ALDRED, *L'art égyptien*, Paris, 1989, p. 149, fig. 108); R.A. SCHWALLER DE LUBICZ, *Les temples de Karnak*, tome 2, Paris, 1982, pl. 350 (PM II, 2e éd., 1972, p. 134); C. GRAINDORGE et Ph. MARTINEZ, «Karnak avant Karnak: les constructions d'Aménophis I^{er} et les premières liturgies amoniennes», *BSFE*, 115 (1989), p. 58, pl. 3.

(10) *Ibidem*, p. 57, pl. 2. Voir aussi le parallèle du relief de Bruxelles très proche par son orientation, son iconographie et son style dans D.C. FORBES, «Amen, Hidden-One of Ipet-Iset», *KMT. A Modern Journal of Ancient Egypt*, VII, n° 3 (1996), p. 62, fig. en haut à droite (sans indication de provenance).

(11) *Ibidem*, p. 59, pl. 4.

(12) G. LEGRAIN, *loc. cit.*, p. 19 et pl. V, 2.

(13) P. VERNUS et J. YOYOTTE, *Les pharaons*, Paris, 1988, p. 14.

Empire» (14). Ils ont ajouté: «Des fragments significatifs appartenant aux blocs d'Aménophis I^{er} dorment encore dans les réserves des musées, faute d'être identifiés, leur style les ayant fait classer le plus souvent parmi les œuvres du Moyen Empire» (15).

À ce stade de la recherche, on peut formuler l'hypothèse que le relief de Bruxelles est thébain et date de l'époque d'Amenhotep I^{er}. En particulier, le type de scène cultuelle dont il est issu pourrait convenir à merveille à un édifice de Karnak, où se trouve la majorité des monuments conservés de ce roi. Dans notre recherche de critères susceptibles de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse, il nous a paru opportun d'étudier le type de calcaire dans lequel le relief a été sculpté. Deux des auteurs de la présente contribution ont, en effet, mis en évidence l'abandon quasi général du calcaire de Tourah-Maasarah (sud du Caire) sur la rive est du Nil à Thèbes au Nouvel Empire. Alors qu'il avait été employé de manière très générale à Karnak au Moyen Empire (les constructions de Sésostris I^{er}), ce calcaire a été remplacé au Nouvel Empire par le calcaire affleurant au sud de Thèbes, face à Gebelein (16).

Une analyse géochimique par ICP-MS a donc été effectuée sur un petit fragment de l'œuvre, prélevé au dos de celle-ci et finement broyé (17). Le but était d'obtenir les concentrations des éléments majeurs, mineurs et en traces de cet échantillon et de comparer ces valeurs à celles d'une base de données existante, comprenant de nombreux échantillons thébains du Moyen et du Nouvel Empire.

Comme nous l'avons déjà signalé, des résultats acquis avant l'analyse de l'échantillon qui nous occupe ont permis d'établir que les souverains du Moyen Empire n'ont jamais utilisé le calcaire de Gebelein-est sur la rive orientale de Thèbes, où se trouve le temple de Karnak. À cet endroit, le calcaire de Gebelein est un bon indice d'une réalisation du Nouvel Empire. Par contre, la situation est plus ambiguë pour le calcaire de Tourah-Maasarah. Au début du Nouvel Empire, un souverain tel qu'Amenhotep I^{er} remploie parfois des blocs de calcaire de Tourah-Maasarah récupérés d'édifices plus anciens. Bien plus, on trouve des éléments architecturaux dans ce même calcaire, incontestablement datés du règne

(14) *Ibidem*, p. 53.

(15) C. GRAINDORGE et Ph. MARTINEZ, *loc. cit.*, p. 36.

(16) Th. DE PUTTER et Ch. KARLSHAUSEN, «Provenance et caractères distinctifs des calcaires utilisés dans l'architecture du Moyen et du Nouvel Empire à Karnak», *Cahiers de Karnak* 11, sous presse.

(17) L'analyse a été confiée au Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques. Spectrochimie — Service d'Analyse des roches du CNRS, Vandoeuvre, France.

d'Amenhotep I^{er} et ne présentant aucune trace de remploi: dans ce dernier cas, il s'agit souvent d'éléments de grande portée (communication personnelle de L. Gabolde).

En somme, les résultats de l'analyse du matériau du relief de la collection bruxelloise ne pouvaient être univoques que s'ils indiquaient que la pièce était en calcaire de Gebelein: dans ce cas, elle ne pouvait dater que du Nouvel Empire et, du même coup, la datation admise antérieurement ne pouvait pas tenir. Le tableau présenté ci-dessous montre que les résultats analytiques obtenus indiquent sans aucune ambiguïté que le calcaire du relief Inv. E. 6470 provient bel et bien de Gebelein.

Composition chimique de deux échantillons de Karnak datant d'Amenhotep I^{er} (Th. DE PUTTER et Ch. KARSLHAUSEN, *loc. cit.*) et du relief de Bruxelles

Oxydes et éléments (ppm)	éch. E. 95/16	éch. E. 95/17	Inv. E. 6470
CaO	49,88%	48,08%	48,95%
MgO	2%	1,68%	1,59%
Al ₂ O ₃	0,63%	0,51%	0,52%
SiO ₂	5,12%	8,43%	7,57%
P ₂ O ₅	0,12%	0,25%	0,29%
Ba	59,7 ppm	37,2 ppm	45,5 ppm
Nb	1,18 ppm	0,6 ppm	0,5 ppm
Sr	1869 ppm	891 ppm	918 ppm
Th	0,25 ppm	0,31 ppm	0,34 ppm

La deuxième colonne du tableau (éch. E. 95/16) donne les résultats analytiques obtenus sur le linteau de porte d'Amenhotep I^{er}, en calcaire de Tourah (aujourd'hui au Musée en Plein Air de Karnak), la troisième (éch. E. 95/17) ceux obtenus sur un montant de porte du même roi, en calcaire de Gebelein (même localisation actuelle), enfin, la quatrième colonne livre les valeurs issues de la présente étude. La comparaison montre la nette similitude des valeurs obtenues sur le relief de Bruxelles et sur l'échantillon du montant de porte de Karnak (E. 95/17) en calcaire de Gebelein, en même temps que la différence entre ces valeurs et celles du linteau (E. 95/16) en calcaire de Tourah (la dissemblance entre les deux calcaires est d'ailleurs confirmée par d'autres observations macroscopiques). L'étude géochimique abonde donc dans le sens de l'examen du style de la sculpture du relief.

Il convient, dès lors, d'explorer les témoignages de l'époque d'Amenhotep I^{er} dans le vaste puzzle de Karnak afin de trouver éventuellement un

emplacement dans lequel pourrait s'insérer notre 'éclat' de calcaire. Pour ce faire, il convient de prendre en considération à la fois le sujet de l'ensemble de la scène dont le fragment est issu (l'offrande de l'encens), les contours et les dimensions du fragment. Récemment, Catherine Graindorge et Philippe Martinez ont proposé une reconstitution d'une paroi de la Cour d'Amenhotep I^{er} édifiée devant le temple du Moyen Empire, et dont les blocs ont été démontés et dispersés selon eux probablement dès l'époque d'Hatchepsout⁽¹⁸⁾. On y voit comme scène principale du premier tableau reconstitué l'offrande de l'encens à Amon-Rê ithyphallique par le roi Amenhotep I^{er}. Sur le bloc central de la quatrième assise, porteur de la partie supérieure du corps de la divinité, manque un grand éclat de pierre dont la surface devait représenter la main droite du souverain, la partie droite du godet d'encens, la tête, les épaules et la majeure partie du collier du dieu ainsi que le bas du flagellum tenu par celui-ci. Le contour inférieur de la cassure du fragment de Bruxelles présente une similitude exacte avec la limite supérieure de la surface sculptée du bloc de Karnak. Faute d'échelle sur le dessin récemment publié de celui-ci, un contrôle des mesures n'est malheureusement pas possible. La proposition de restitution du fragment à son bloc d'origine nous conduit à une remarque. Il est notable que ce soit finalement la fiche d'inventaire manuscrite qui ait approché de plus près la provenance du fragment de Bruxelles en se référant à un compte rendu des fouilles de Legrain à Karnak, tout en citant certes un document du Moyen Empire. On pourrait se demander s'il s'est agi là d'une simple coïncidence ou si une tradition orale de provenance n'est pas restée attachée à la pièce depuis son inventeur jusqu'au rédacteur de la fiche d'inventaire.

Rappelons en conclusion les trois étapes de notre enquête sur le fragment de calcaire Inv. E. 6470 du Musée du Cinquantenaire. L'examen du style de la sculpture en bas-relief nous a conduits à proposer d'y voir une œuvre, très comparable à des documents provenant de Karnak, de l'époque d'Amenhotep I^{er} et non de celle de Sésostris I^{er} comme cela avait été affirmé précédemment. L'analyse géochimique nous a paru de nature à appuyer cette hypothèse. Enfin, dans ce cadre chronologique — le règne d'Amenhotep I^{er} — et topographique — les constructions de ce roi à Karnak — plus restreint, nous avons proposé de rapprocher l'éclat avec un bloc de Karnak grâce à sa représentation et au profil de sa cassure

(18) C. GRAINDORGE et Ph. MARTINEZ, *loc. cit.*, pp. 38-40 et fig. 2; p. 53, pour la date de dispersion.

inférieure. À en croire la reconstitution de Catherine Graindorge et de Philippe Martinez, il s'agirait de l'offrande de l'encens à Amon-Rê par le roi qui se serait trouvé sur le premier tableau de la paroi intérieure ouest de la cour d'Amenhotep I^{er} à Karnak. Il est à espérer que la publication des constructions d'Amenhotep I^{er} à Karnak par Catherine Graindorge permettra de trancher de manière définitive la question de la provenance exacte du fragment de relief du Musée du Cinquantiennaire en prenant en considération ses dimensions. Une fois un fragment rendu en pensée à sa paroi de manière sûre sur base d'un raccord, les considérations stylistiques ou géologiques fournissent des arguments moins décisifs du strict point de vue de l'enquête de provenance. Il n'en reste pas moins qu'elles demeurent bien souvent les seules données objectives pour les chercheurs au départ d'une telle enquête. En outre, toute nouvelle analyse géochimique présente un intérêt puisqu'elle accroît le matériel disponible pour des comparaisons futures. Ce sont les raisons pour lesquelles il nous a paru opportun de fournir toutes les étapes de notre réflexion sur ce fragment qui est à la fois une banale image d'Amon-Rê et un chef-d'œuvre du bas-relief égyptien du début du Nouvel Empire, dont le style, s'inspirant du classicisme de l'époque antérieure, avait conduit naguère l'un d'entre nous à adopter une datation erronée.

Thierry DE PUTTER, Christina KARLSHAUSEN et
Bernard VAN RINSVELD